

Le petit journal

d'Ain Domicile Services N° 7—Mars 2019

L'édito

Expérimentation innovante, participation des salariés, engagement des bénévoles, soutien des initiatives de nos partenaires ... vous trouverez tous ces thèmes dans ce numéro du « Petit Journal ». Ain Domicile Services ancre son action sur ces thèmes pour un objectif clé : la qualité du service apporté aux bénéficiaires –clients qui nous choisissent tout en valorisant les richesses humaines de chaque individu qui font et participent à l'association (bénévoles, salariés, partenaires, bénéficiaires). Notre projet de service se place dans cette dynamique avec des perspectives tenant compte des mouvements et des enjeux importants du secteur de l'aide à domicile.

Le « Petit journal » est une petite fenêtre sur notre quotidien ... n'hésitez pas à entrer, à découvrir, redécouvrir ... bonne lecture à toutes et à tous !

Notre projet de service : 1 an, une étape, des perspectives

Le 25 janvier 2019, des aides à domicile de chaque secteur, les élus du comité Social et Economique, les responsables et assistantes de secteur, l'équipe du pôle administratif, les cadres de l'association et des membres du conseil d'administration de l'association se sont retrouvés à Péronnas pour **faire un point d'étape sur le projet de service et les enjeux pour l'association, ses salariés et les clients bénéficiaires**. Cette matinée a permis de fixer collectivement les points de progression, nos certitudes de nos actions actuelles avec le souci permanent de **la personne accompagnée, la qualité des services proposés et le rôle de chaque professionnel et bénévoles à titre individuel au sein d'une organisation collective**. Ce temps fort a été riche de débats, d'échanges et de décisions partagées. Ain Domicile Services cherche à **impliquer l'ensemble des acteurs de l'association** autour d'enjeux majeurs pour l'aide à domicile, à répondre aux besoins et aux moyens à mettre en oeuvre Ces temps d'échanges permettent cette construction collective où chacun a des responsabilités à prendre et à partager !



La mobilité dans l'aide à domicile, un enjeu ...des solutions

Aujourd'hui, le secteur de l'aide à domicile a des problèmes de recrutement de personnel. Ain Domicile Services est aussi touché par ce problème. Un des freins à l'accès à l'emploi, c'est la mobilité. Pour lever ce frein, Ain Domicile Services est persuadé que la solution n'est pas unique, mais multiple. Nous travaillons donc actuellement sur plusieurs volets : mise à disposition de véhicules professionnels sur tous nos secteurs aux aides à domicile pour des besoins ponctuels, lancement d'une expérimentation avec le développement de l'auto partage sur Bourg en Bresse avec l'entreprise BOOJ, ... Pour faciliter l'accès au métier d'aide à domicile, Ain Domicile Services agit sur le volet de la mobilité, mais bien sûr, cela va de pair avec le travail permanent pour la reconnaissance et la valorisation de ce métier à sa juste valeur.



Avec Ain Domicile Services, la prévention pour les personnes âgées passe aussi par le plaisir de découvrir



Vendredi 8 mars dernier à la salle Mogador de Montréal La Cluse avait lieu un spectacle de danse avec la troupe EAM (Ensemble Ailleurs en Mouvement) de Belley, pour leur spectacle : « Pétilions sans fin sur les chemins ». Cette action « Happy Sortie » a été organisée avec le soutien de la Conférence des financeurs de l'Ain, pilotée par le Conseil Départemental et avec la collaboration de l'AGBO. Toute l'assemblée, une centaine de personnes, est tombée sous le charme de cette troupe de danse atypique composée d'écoliers d'Artemare, de personnes en situation de handicap du SAJ de Lassignieu (ADAPEI de l'AIN) et du FAM Noiray de Chambéry (APEI de Chambéry), et de personnes âgées en perte d'autonomie ou atteintes de maladie d'Alzheimer de l'EHPAD du Centre Hospitalier de Belley. Ils sont accompagnés par Maël (autiste ASPERGER ayant l'oreille absolue) au clavier et Patrice à la batterie et encadrés par Pascale BAL, chorégraphe et à l'initiative du projet intergénérationnel, le docteur Marc Chuzel, médecin gériatre au centre hospitalier de Belley et toute l'équipe de soignants, éducateurs nécessaires à l'accompagnement des personnes.

Damien ABAD, député et conseiller départemental et Jean DEGUERRY, président du Conseil départemental de l'Ain étaient présents pour les encourager et montrer leur enthousiasme face à cette initiative.

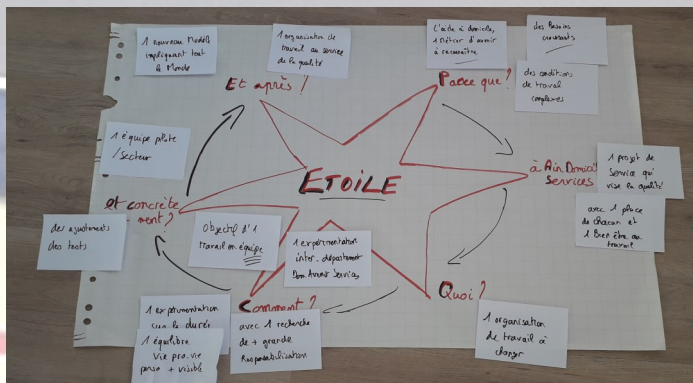
Assemblée générale – notez la date et venez !



Ain Domicile Services organisera son assemblée générale le **lundi 17 juin à 17h30**. Depuis quelques années, nous allons sur des communes, des espaces de vie, des territoires où nous intervenons au quotidien. Le 17 juin 2019, nous aurons le plaisir de **nous retrouver au cœur de beau territoire du Haut – Bugy à Oyonnax** ... le lieu exact vous sera communiqué ultérieurement ainsi que le programme de ce temps fort de l'association mais nous vous préparons quelques surprises pour faire de ce temps, un moment d'échanges, de progression, de rencontres et d'innovations. Nous espérons pouvoir compter sur la présence de nombreux clients –bénéficiaires, de nombreux partenaires et de nombreuses et nombreux salariés.

Le projet ETOILE : un objectif d'1 nouvelle organisation au service de la qualité pour tous !

Ain Domicile Services conduit depuis quelques années une réflexion avec d'autres associations de la région sur le **métier de l'aide à domicile et la recherche constante d'une meilleure qualité de service**. À la suite d'une réponse à un appel à projet, des fonds ont été délivrés afin de travailler sur le maintien à l'emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé ou en situation de handicap. Ce travail est mené en lien avec le conseil d'administration de l'association, les professionnels, et les bénéficiaires de nos services. **Cette expérimentation va durer 18 mois à partir du milieu de l'année 2019.**



Elle concerne pour notre association :

- 8 équipes pilotes (1 par secteur) de 6 à 10 aides à domicile soit plus de 60 aides à domicile
- 5 à 10 bénéficiaires par secteur soit plus de 60 bénéficiaires différents

CE QUI NE CHANGERA PAS

- Le service de prestation rendu est garanti à l'identique, dans le respect de vos habitudes de vie, de vos loisirs et de votre projet d'accompagnement.
- Vos interlocuteurs restent strictement les mêmes à l'association. Vous continuez à interagir de la même façon.
- Votre famille et/ou aidant (e) est associé (e) à cette démarche.
- Aucun changement de votre plan d'aide.

CE QUI CHANGE

- Accepter la venue de 5 à 6 aides à domicile en alternance à votre domicile. Elles formeront une équipe en charge de votre situation.
- Propositions éventuelles de légers décalages horaires favorisant la mise en place de passages sous forme de « tournée » pour les aides à domicile.

LES EFFETS BENEFIQUES A CE PROJET

- Nous vous garantissons l'intervention d'une équipe fixe et connue qui gèrera en son sein les éventuels remplacements. Réduction de turn-over.
- Des salariés moins contraints dans l'organisation du travail, donc plus investis et moins absents. Valorisation du métier et recrutement facilité.
- Visibilité et stabilité de votre planning à plus long terme. Moins de modifications lors des remplacements et donc moins d'inquiétude.
- Repères pour l'organisation de la vie privée de chacun

Nous espérons obtenir votre confiance et votre soutien au cours de cette expérimentation, essentiellement orientée vers la recherche d'une meilleure qualité de service rendu que nous vous devons.

Ce projet innovant peut amener Ain Domicile Services et nos partenaires des autres départements, tous issus de notre fédération nationale Adessadomicile, à élaborer un modèle qui fasse référence auprès des autres services d'accompagnement. Des évaluations régulières seront réalisées avec prise en compte de vos retours. **Si le projet apporte satisfaction, il sera généralisé auprès de tous les bénéficiaires accueillis**, après validation par les instances règlementaires et par le conseil d'administration.

On vous présente L'équipe des assistantes de secteurs !

Dans son organisation départementale, Ain Domicile Services compte, dans son équipe, différents métiers. Nous avons choisi de vous présenter dans cette nouvelle rubrique « On vous présente », non, pas une personne mais des personnes qui font le même métier, celui d'assistante de secteur !

Les assistantes de secteur sont aujourd'hui au nombre de 4 : Martine qui intervient sur le secteur de Bellel, Justine sur les secteurs Bugey et Bresse-Revermont, Frédérique sur le secteur Sâone-Bresse, et Helory sur le secteur de Bourg en Bresse et sa couronne.

Les assistantes de secteur ont un rôle d'accueil téléphonique et physique de nos partenaires, de nos salariés, de nos bénéficiaires, de nos futurs clients ... elles œuvrent aussi beaucoup sur la préparation des plannings. Voici donc des visages sur des noms et des voix, et des compétences.



Justine



Helory



Martine



Frédérique

Le coin des petites informations importantes

Les associations de l'aide à domicile : un modèle économique efficace et qualitatif !

Lasses d'avoir le sentiment de ne pas être traitées à leur juste place, les associations d'aide à domicile ont décidé d'employer les grands moyens. Adessadomicile, la fédération qui regroupe 350 entreprises associatives, dont Ain Domicile Services, employant 30 000 salariés, a mandaté un cabinet indépendant pour qu'il étudie le rapport coût/bénéfice de leur activité pour les pouvoirs publics. « À chaque fois qu'on demande des financements, l'État nous répond qu'il a les poches vides. Avec cette enquête, nous voulons montrer que l'aide à domicile n'est pas un coût pour la collectivité, mais un investissement », explique Hugues Vidor, directeur général de la Fédération Adessadomicile. Le cabinet Citizing, qui a mené l'enquête, présente « la première étude sur l'impact socio-économique du secteur de l'emploi à domicile ». Ce rapport consiste à chiffrer les impacts de l'emploi à domicile sur le long terme et à les mettre en rapport avec le coût pour les finances publiques.

Chaque euro public supplémentaire consacré à l'aide à domicile pour les personnes en situation de handicap génère un gain socio-économique de 1,20€, pour les personnes âgées dépendantes, c'est 1,62€.

Pour en savoir plus sur cette étude, suivez lien ci-après :

https://www.adessadomicile.org/sites/default/files/adessadomicile/article/fichiers_joints/rapport_citizing_vf.pdf

Les aidants en activité professionnelle : comment concilier vie professionnelle et rôle d'aidant ?

L'ADAG (association d'action et de réflexion gérontologique de l'Ain) souhaite sensibiliser le monde du travail à l'enjeu de société évoqué dans le titre de l'article, en rentrant en contact avec les employeurs et en informant les salariés pour agir en matière de prévention sur leur rôle possible d'aidant. Cette démarche permet de venir soutenir les aidants alors qu'ils sont en activité professionnelle. Ain Domicile Services s'associe à cette démarche et communiquera prochainement à ses salariés un code d'accès pour avoir un espace ressource sur ce rôle et comment mieux le gérer, un appui direct par l'intermédiaire de l'ADAG, ...



réflexion gérontologique de l'Ain